

# Comment adapter l'accompagnement et la démarche d'insertion pour les jeunes en souffrance ?

## Philippe, François, Nadine, Rina, Jérôme et les autres ....

Ma contribution à cette journée se veut modeste. J'aimerais surtout témoigner de ma pratique professionnelle et susciter, à partir de là, une réflexion commune sur la question de l'accompagnement et de l'insertion des jeunes en souffrance.

En préalable, afin de me présenter et de situer mon intervention, je souhaiterais préciser que je travaille dans deux secteurs professionnels :

⇒ La formation, l'éducation et l'insertion des publics en difficulté

⇒ Le soin et plus précisément la thérapie,

ce, soit par un travail direct auprès du public dit «en difficulté ou soit auprès des professionnels divers qui interviennent auprès de ce public (éducateurs, assistants sociaux, délégués à la tutelle, infirmiers, agents d'accueil, médiateurs, formateurs, enseignants, etc.).

Ainsi, plus particulièrement, en tant que psychologue et psychothérapeute, je rencontre et j'accompagne quotidiennement des jeunes sur un plan thérapeutique, dans trois contextes différents :

⇒ un lieu d'écoute de proximité auprès d'un CHRIS,

⇒ un programme d'accompagnement de situations de violence pour des personnes victimes ou auteurs,

⇒ une pratique privée.

J'anime également des groupes de paroles, dont notamment un plus spécifiquement réservé aux jeunes de 16 à 26 ans (en lien avec la mission locale de Nancy et la PJJ), et un autre ouvert aux pères et aux enfants (dans le cadre d'un dispositif de soutien à la fonction parentale).

En préparant cet exposé, je me suis demandée s'il était préférable d'aborder le sujet évoqué en se centrant en premier lieu sur la souffrance ou sur la démarche d'accompagnement vers l'insertion. Au final, j'ai opté pour parler tout d'abord de la démarche d'accompagnement vers l'insertion, des conditions qui la déterminent et des souffrances qu'elle peut conduire à révéler, voire à engendrer. J'ai en effet la sensation que, pour beaucoup d'entre vous, c'est dans ce contexte que vous êtes amenés à rencontrer des jeunes et leur souffrance.

L'accompagnement vers l'insertion s'inscrit dans un dispositif qui définit un cadre d'intervention, c'est-à-dire

⇒ un objectif -insérer dans l'emploi, la formation, l'activité, le logement ou et plus généralement dans la société - ,

⇒ des modalités d'intervention privilégiées,

⇒ des partenaires habituels et/ ou obligés,

⇒ un durée d'intervention.

Ce cadre détermine la relation d'accompagnement, l'action qui s'y rattache et l'environnement dans lequel s'effectue la rencontre avec les jeunes et leur souffrance. En quelque sorte, il la codifie et la conditionne. Ce cadre détermine le champ de compétences du professionnel et

les limites de celui-ci. La question de la prise en compte de la souffrance et du soin s'inscrit obligatoirement dans une démarche de partenariat et de réseau.

L'étanchéité des dispositifs, l'absence d'articulation des mesures, la multiplicité des intervenants, les logiques différentes de gestion du public, les attentes fortes quant à l'atteinte d'objectifs rendent parfois difficile la prise en charge concertée et cohérente des besoins des jeunes, notamment en ce qui concerne les objectifs de soin et de santé. L'évaluation des mesures se pose souvent en terme plus quantitatif que qualitatif, ce qui ne permet pas toujours de rendre compte de la réalité complexe du travail d'accompagnement.

Le chemin de l'insertion est rarement direct, il n'est pas simple de parvenir au but visé. Le parcours est rarement linéaire et progressif. Il est souvent émaillé de crises, marqués par l'émergence de blocages, de souffrances et de leurs expressions diverses. L'accompagnement suppose la prise en compte de ces manifestations. Certaines d'entre elles sont plus simples à accepter et à travailler, d'autres sont plus difficiles et moins agréables.

Des questions essentielles se posent alors à l'accompagnateur :

Quel est le sens de ces crises ? Comment prendre en compte la souffrance et le mal être ? Comment les repérer et les lire ? Comment évaluer leur gravité et la réponse la plus adaptée pour les prendre en charge ? Comment les prendre en compte dans le cadre des dispositifs mis en place ? Comment orienter le public vers les structures adaptées ? Comment et à quel moment passer le relais ? Quelles sont les interventions qui relèvent de sa compétence, quelles sont celles qui supposent l'intervention d'autres professionnels ou structures ? Comment coordonner leurs interventions et qui doit le faire ? Comment simplifier la prise en charge face à la pléthore d'intervenants qui gravitent autour du jeune et de leur famille ?

Risquant d'invalider les démarches entreprises pour l'insertion, la souffrance et le mal être des personnes demandent à être considérés. Et, chacun s'entend aujourd'hui à reconnaître que prendre en compte la souffrance, l'accompagner à travers des prises en charge spécifiques, c'est important et indispensable pour soutenir la démarche d'insertion.

Mais, l'intervenant n'a pas toujours les compétences et les moyens pour effectuer ce repérage des souffrances, pour appréhender leur nature et leur gravité. Sur quoi et sur qui peut-il s'appuyer pour effectuer ce bilan de situation et orienter la personne au bon moment, de la même manière et au bon endroit ? Dans bon nombre de dispositifs, l'accompagnateur est lui-même de plus en plus isolé dans sa pratique et sa fonction. Il manque d'interlocuteurs pour effectuer ce diagnostic et le confronter au point de vue d'autres. Aussi se doit-il de construire et d'actionner un partenariat avec des professionnels et des structures diverses.

Il convient peut-être aussi, d'insister sur le fait que la démarche d'insertion induit, par le mouvement et la mobilisation qu'elle vise à créer, un certain état de déséquilibre qui va le plus souvent mettre à jour des blocages, des résistances, des freins, des crises, une expression voire une accentuation de la souffrance, lorsqu'elle est présente.

Visant à dynamiser la personne et à la mobiliser sur la réalisation d'un objectif d'insertion, elle va révéler aussi ce qui la freine et ce qui l'empêche d'avancer. L'émergence d'un blocage, d'une crise, d'un frein donne toujours une indication sur ce qui demande à être traité et abordé en priorité.

Cette approche dynamique va mettre à jour ce qui a empêché jusqu'à là la personne de réussir. Il s'agit souvent de s'arrêter pour considérer ce qui résiste, ce qui émerge, ce qui est réactivé,

parfois en marquant une pause dans la démarche.

En effet, l'accompagnement suppose la mise en œuvre de deux types d'intervention : celles qui visent à stimuler et à dynamiser la personne et celles qui visent à la sécuriser, à la stabiliser, à lui faire contacter ou recontacter son potentiel, ses ressources. Il s'agit de conduire la démarche au mieux, en tenant compte de ses besoins et de l'évolution de ceux-ci.

Les crises, qui manquent rarement d'apparaître, sont importantes à repérer. Elles sont des indicateurs de ce qui doit être pris en compte et travailler avant de poursuivre.

Elles orientent ou réorientent la démarche d'insertion, pour intégrer ce qui est mis à jour et ce qui résiste.

Ne pas entendre ces crises, ne pas les respecter, ne pas les décoder, c'est courir le risque de l'échec et d'un blocage de toute la démarche d'insertion. Les crises définissent ainsi le rythme de l'accompagnement. Elles en tracent le chemin, donnant une indication de la direction à prendre et du travail à faire pour poursuivre. La crise est toujours un moment clef pour intervenir car elle révèle, plus sûrement que tous les mots, ce qui demande à être accompagné et traité pour avancer.

La démarche d'accompagnement suppose aussi l'instauration d'une relation entre celui qui accompagne et celui qui est accompagné : relation de confiance, relation authentique et vraie, relation à la juste distance (ni trop proche, ni trop distante). Inscrite dans le cadre du dispositif, cette relation est vivante, mouvante, interactive et orientée vers un but partagé. Plus ce but est concret, plus il est visible, plus il fonctionne comme une balise permettant au jeune de se situer, de se repérer et d'avancer.

Ainsi, celui qui accompagne doit faire preuve de deux types de compétences : des compétences relationnelles et des compétences techniques, compétences à établir et à maintenir une relation de travail et d'accompagnement et compétences techniques pour faire avancer la personne vers l'atteinte de l'objectif.

L'accompagnateur doit sentir le moment où il est nécessaire de relâcher les exigences sur un plan technique pour renforcer et maintenir les conditions d'une relation constructive et évolutive et sentir aussi, par ailleurs, lorsqu'il convient d'intensifier le travail technique. L'accompagnement, à plus forte raison, celui auprès de publics en difficulté et en souffrance, doit prendre appui, conjointement et de façon solidaire, sur des conditions techniques et relationnelles. L'accompagnateur doit gérer ces dimensions avec souplesse, alternant au gré du déroulement de l'accompagnement, exigence et tolérance, stimulations et réassurances, ce dans un respect du public, de son cheminement et de ses besoins.

J'insisterais plus particulièrement sur l'importance de cette relation pour les jeunes. La plupart d'entre eux aspirent à rencontrer, bien sûr, des professionnels bien ancrés dans leur métier mais, aussi et surtout, des adultes, hommes et femmes, pouvant répondre à leurs questions, à leurs actes, à leurs doutes ou hésitations. Beaucoup d'entre eux, de par leur histoire, ont besoin de trouver des appuis autres que ceux des parents, appuis nécessaires, voire indispensables, pouvant leur offrir un étayage pour s'affirmer dans leur identité et dans leurs projets. Il est important pour eux que l'accompagnateur soit présent et réponde à leurs questions, parfois en témoignant de sa propre vie. Il s'agit de garder la juste distance, de ne pas se prendre au jeu des attentes mais simplement d'être là pour répondre et dialoguer avec eux sur l'ensemble des questions qu'ils se posent, notamment sur la vie. Le besoin est là et y répondre soutient la démarche d'insertion. Cette capacité de l'accompagnateur à être présent, à faire face et

à répondre aux questionnements des jeunes participe de la prise en charge de la souffrance. Ainsi, trouver des appuis et repères stables est aidant pour faire face à ce qui est instable, incertain, insécure, douloureux.

Les jeunes sont à cet âge particulier où il s'agit de faire un pas en avant pour vivre sa vie, pour la prendre en charge en acceptant de choisir un métier, d'entrer dans un emploi.

Et ce n'est pas si facile de faire ce pas ! Ce pas en avant suppose de se prendre en charge, de renoncer à son enfance, de se faire la preuve par soi-même que l'on peut réussir.

Ce pas suppose de ne pas être retenu par une blessure, une souffrance encore ouverte qui menace ou fait peur. La blessure, la souffrance est comme une attache dans le passé. Elle suppose souvent un retour sur ce passé et sur l'événement ou les événements à l'origine de cette souffrance. Elle demande, surtout lorsqu'elle résiste, un travail thérapeutique supposant de guérir cette blessure, en revenant à la mise à jour et à la compréhension de ce qui la cause ou l'a causée.

Il s'agit alors de les orienter vers la meilleure ressource pour les aider, les soutenir. Ils sont aussi dans une période de grande vitalité et de grande énergie avec l'envie, voire l'urgence, de faire, de concrétiser, de réaliser concrètement des choses.

La démarche d'insertion auprès de jeunes en souffrance suppose la mise en synergie de plusieurs moyens : pédagogique, professionnel, social, formatif, éducatif, culturel, juridique, médical, psychiatrique, thérapeutique. Elle demande aux professionnels de repérer la nature de la souffrance et les besoins de prise en charge. Ce qui n'est pas vraiment évident. Comment estimer la gravité d'une souffrance ou d'une crise ? Comment identifier la réponse appropriée ? Comment passer le relais ?

La souffrance et son expression ne sont pas si simples à décoder et à lire. L'expression de la souffrance peut être diverse : bruyante, silencieuse ou muette, agressive, dépressive, etc. Elle peut être physique, morale, émotionnelle, psychique.

Pour en donner une définition plus précise, la souffrance est la résultante d'une douleur ressentie lors d'un ou plusieurs événements, récents ou plus anciens, qui ont bloqué le processus de vie, qui l'ont arrêté parfois, événements qui n'ont pu être intégrés.

Le plus souvent, la personne n'est plus en contact avec l'événement premier, la cause première, elle l'a « oublié », mécanisme d'ailleurs souvent nécessaire pour vivre et survivre à cet événement majeur.

Cette souffrance a parfois perdu son origine et la personne n'en trouve et n'en comprend pas le sens. Elle est alors surtout en contact avec les conséquences de cet événement : la colère, l'envie de mourir, l'angoisse, la peur, l'incapacité de se projeter dans l'avenir, la dépression, etc. Elle ne se comprend pas et a perdu le sens de cette souffrance.

Rappelons qu'une partie de la souffrance est « normale ». Ainsi, par exemple, il est naturel de ressentir de la peine, du chagrin lors d'un deuil, de ressentir de la colère lors d'une séparation, de souffrir d'une absence, etc. Aucune émotion est négative, elles sont justes et ont besoin de s'exprimer pour être acceptées et vécues. L'expression des émotions favorise souvent l'intégration progressive de l'événement. Il apparaît aujourd'hui que cette expression de la douleur ou de la souffrance n'est pas si facile et si autorisée.



En permettre et en autoriser l'expression peut aider la personne à traverser sa souffrance et sa douleur. C'est souvent ce premier niveau d'écoute, écoute simple, qui manque, conduisant à une cristallisation de la douleur et de la souffrance et à leur durcissement. Ce premier niveau d'écoute est celui de tout un chacun.

Les personnes en crise et / ou en souffrance ont souvent besoin qu'on les aide à lire la crise, la douleur ou la souffrance, qu'on les aide à les décoder, à les comprendre et à les traverser.

L'écoute, alors, est importante, elle permet à la personne de se dire et de redonner une dimension normale à sa souffrance. Beaucoup de personnes ont besoin d'être rassurée sur le «côté normal» de leurs émotions et de leurs souffrances, cela, d'autant plus que celles-ci leur semblent négatives, au regard de ce qui est prôné, valorisé et véhiculé dans notre société (images de bonheur, de jeunesse, de santé, de beauté, de dynamisme, de gaîté qui rejettent dans l'ombre tous sentiments et émotions dites négatives).

Beaucoup de jeunes ne savent que faire de ces émotions, de ces états internes désagréables ou douloureux, de ces réactions et, ne trouvant souvent pas d'interlocuteurs pour en parler, ils ne sentent pas normaux, ils se sentent différents des autres et ils s'isolent progressivement. La douleur, la souffrance les amènent à se mettre en retrait. En ne trouvant d'espace ou d'écoute pour exprimer leur vécu, leur ressenti, ils en bloquent les manifestations et la souffrance s'alourdit, se durcit, s'aggrave et s'installe durablement.

Cela souligne, une fois de plus, l'importance d'une écoute de premier niveau comme prévention de la souffrance et insiste davantage sur la qualité de présence de l'accompagnateur. Les jeunes ont besoin d'interlocuteurs qui les aident à lire et à comprendre la vie. Ainsi, parmi les souffrances et les douleurs, il en est des ordinaires qui peuvent être soulagées par une écoute qui en permette l'expression. Attention parfois à une dramatisation excessive de la souffrance.

IL est à regretter également l'individualisation de la démarche d'insertion et d'accompagnement qui prive souvent le jeune en difficulté de l'appui d'un groupe et des interactions qu'ils favorisent. Ce choix de privilégier la relation duelle ne leur permet pas toujours de sortir de leur isolement et de leur enfermement. Un groupe de pairs peut constituer une référence et un soutien important, permettant un partage et une banalisation d'un certain vécu. Vécu partagé est moins pesant et moins dramatique !

D'autres souffrances sont plus lourdes et supposent alors une prise en charge plus spécialisée.

Ainsi le docteur Lazarus, cité dans le rapport FNARS « souffrance et exclusion» précise que, pour celles-ci :

- ⇒  $\frac{1}{4}$  est pathologique et relève d'une prise en charge psychiatrique (psychoses),
- ⇒  $\frac{1}{4}$  est liée à des dépendances à des produits toxiques : alcool, drogues, sans oublier les médicaments,
- ⇒  $\frac{1}{4}$  est liée à des comportements et à des états de carence
- ⇒  $\frac{1}{4}$  est liée à des névroses post-traumatiques (chocs, traumatismes, deuils, violences).

Chacune de ses souffrances suppose une prise en charge spécifique, (sans oublier qu'elle peut être physique ou liée à des problèmes physiques : vue, audition, etc.). La prise en charge de la souffrance psychique ne doit pas être abordée exclusivement en terme de soin au sens médical

et / ou psychiatrique (1/4 des souffrances psychiques nécessitent ce type de prise en charge) mais aussi pris en compte avec d'autres types de réponses mieux adaptées. Il y a, à mon sens, un danger à trop psychiatriser la souffrance et à la prendre en compte comme si elle était une maladie à soigner. Il s'agit de mettre en place un autre type d'accompagnement thérapeutique qui ne traite la personne qui souffre comme un malade ou un patient. La relation thérapeutique est de nature différente.

Une psychiatisation excessive des états de souffrance ou de mal-être me semble aussi un risque en terme de santé mentale. La personne qui souffre n'est pas un malade, La souffrance ou le mal être ne sont pas des maladies. La personne a besoin d'être guidée, accompagnée. Dans ce processus thérapeutique, elle est active et engagée.

Je constate aussi au quotidien une tendance forte à traiter la souffrance par des médicaments, sans aucun accompagnement thérapeutique (peut-être aussi par un manque de formation des médecins à la lecture de la souffrance, de sa nature et de sa gravité) Les médicaments sont parfois nécessaires, voire indispensables, Notamment, par exemple, lors d'épisodes dépressifs, il est important d'adresser le jeune à un médecin. Mais, il convient de distinguer tristesse, peine et dépression. Un minimum de points de repères en matière de santé sont nécessaires pour l'accompagnateur.

Toutefois, il me semble important, pour un certain nombre de situations de souffrance, parmi celles citées précédemment, que la prescription médicale soit complétée par un accompagnement thérapeutique réel et qu'elle s'inscrive dans un protocole visant progressivement la diminution du traitement, au fur et à mesure que l'on constate une évolution.

Un certain nombre de jeunes ont des traitements très lourds et très handicapants, rendant difficile, voire incompatible, la démarche d'insertion et la dynamisation qu'elle cherche à provoquer.

Cette souffrance, plus particulièrement chez les jeunes, se trouve aussi souvent aggravée par plusieurs facteurs, notamment des conditions de :

- ⇒ vie précaire, pauvreté ou instabilité,
- ⇒ isolement, solitude réelle,
- ⇒ coupure avec la famille, absence de contact avec l'un ou l'autre des parents (notamment du père), exclusion parfois du cercle familial,
- ⇒ parcours de ruptures et de séparations,
- ⇒ difficulté à trouver leur place dans des familles recomposées,
- ⇒ désœuvrement important, absence d'activité concrète les mettant en contact avec leurs réelles possibilités, en position de les expérimenter et de réaliser leur vie,
- ⇒ confrontation à la difficulté récurrente des professionnels à les conduire vers des réalisations concrètes
- ⇒ confrontation à la souffrance des professionnels face à eux, à leur désespoir ou leur absence d'espoir quant à leurs possibilités de changement et de réalisation,
- ⇒ non prise en compte, voire négation de la réalité et de la gravité de leurs symptômes se traduisant par une aggravation par manque de soins,
- ⇒ prise de médicaments sans accompagnement thérapeutique,
- ⇒ prise de toxiques.

La prise de toxiques complique largement le tableau de la souffrance et de ses expressions : effets des toxiques, symptômes liés à l'état de manque, conséquences en terme de dégradation mentale, psychique et physique, décompensation psychiatrique, comportements et conduites à risques, détérioration des relations, etc.

La prise en compte de la souffrance par le professionnel suppose une lecture plus précise. Elle nécessite, bien sûr, un travail d'équipe et l'inscription de l'accompagnement dans un travail de réseau et de partenariat.

Il s'agit d'identifier les structures et les professionnels disponibles sur un bassin afin de faciliter l'orientation du public vers ces ressources, au bon moment.

A noter, une fois de plus, que la crise est souvent le meilleur moment pour intervenir et prendre en compte la souffrance en orientant le jeune vers le bon service et le bon professionnel. Cela suppose bien sûr une relation de confiance entre le jeune et celui qui l'accompagne. Mais, cela demande aussi que le professionnel puisse établir un premier niveau de diagnostic.

Un certain nombre d'éléments, chez le professionnel, rendent quelquefois difficile l'orientation du jeune vers les structures appropriées, de par :

- ⇒ une centration de l'intervenant sur son objectif et les contraintes de son cadre qui l'absorbe et l'amenant à «oublier» d'orienter le public vers d'autres structures par peur de perdre du temps. Il omet de passer le relais et aborde ces problèmes comme secondaires par rapport à l'objectif pour lequel il est légitimé, mais aussi évalué ! (souvent de façon plus quantitative que qualitative),
- ⇒ une difficulté à effectuer un diagnostic de situation permettant de lire la souffrance, d'en identifier la nature et d'en évaluer la gravité,
- ⇒ une incompréhension de la souffrance ou de certaines de ces expressions, une incapacité à l'accueillir et à l'entendre,
- ⇒ une référence à ses propres représentations quant à la souffrance et à la manière de la prendre en compte, notamment en relation avec sa représentation personnelle du soin et de la thérapie,
- ⇒ une centration excessive et exclusive sur l'objectif du dispositif, ne permettant de faire des détours par le soin pour y parvenir,
- ⇒ une difficulté à passer le relais par peur de perdre ou de trahir la relation de confiance établie, notamment lorsque le jeune lui «confie quelque chose qu'il n'a dite à personne»,
- ⇒ l'isolement et la difficulté du professionnel à prendre du recul vis à vis de certaines situations (parfois aussi par manque de formation),
- ⇒ l'absence d'accompagnement du professionnel,
- ⇒ une fascination pour certains événements ou expressions,
- ⇒ une difficulté à conduire le jeune vers une autre structure,
- ⇒ une méconnaissance des structures ou des professionnels compétents et de la spécificité des prises en charge,
- ⇒ une difficulté à comprendre leur travail et à le présenter au jeune.

La prise en charge de la souffrance suppose évidemment une approche concertée entre plusieurs professionnels, ce dans le respect du jeune, de son potentiel de vie et de ses capacités d'évolution.

Au delà de l'insertion, l'objectif premier d'un accompagnement est, avant tout, la vie et de permettre à un jeune de prendre ou de reprendre sa place, de faire ses choix. Il est important de ne pas l'enfermer dans des étiquettes ou diagnostics trop définitifs, de faire confiance à sa vitalité, à son dynamisme, à ses capacités, à son besoin profond de réussir. La prise en charge de la souffrance psychique suppose une pluralité de réponses car elle recouvre des réalités très différentes et n'a pas toujours les mêmes composantes. Cette pluralité est une richesse.

Il convient de ne pas identifier la personne, le jeune, à sa souffrance et d'être parfois convaincu qu'une blessure même grave et profonde peut guérir. Les crises sont des étapes du processus de vie, étapes aussi de transformations. La souffrance doit être vue comme l'expression de ce qui veut vivre et qui ne peut pas encore se réaliser. Prendre en compte la souffrance, la comprendre et l'accompagner, c'est favoriser le processus de vie et bien sûr, de fait, l'insertion.

La prise en compte de la souffrance suppose plusieurs niveaux et modalités de réponse, notamment une prise en charge spécifique en terme de soin ou d'accompagnement.

Ces différentes réponses sont :

- ⇒ une écoute de premier niveau, à savoir celle que chacun peut offrir dans le cadre de sa fonction. Rappelons que parfois ce premier niveau suffit et soulage la souffrance «ordinaire» qui a besoin simplement d'être écoutée pour se dire et s'atténuer. Et cela aussi participe d'un objectif de prévention.
- ⇒ Une écoute plus spécialisée dans des espaces et des structures appropriées (lieux d'écoute, espaces de paroles, permanences d'écoute, groupes de parole).  
Le groupe, la rencontre, l'échange avec d'autres constituent un soutien important car bon nombre d'entre eux vivent des situations de solitude et d'isolement important. Cela est d'autant plus nécessaire que les personnes vivent parfois leurs problèmes comme une honte, alors ils les cachent. Ils se sentent à part et ont tendance à s'isoler davantage. Un contact avec d'autres est alors essentiel parce qu'il permet de relativiser ce que l'on vit et de trouver des aides, des repères, une entraide réelle au sein d'un groupe de pairs.
- ⇒ Une approche de soins ou d'aides plus spécifiques par un personnel ou une structure compétente : soins dentaires, gynécologiques, médicales, thérapeutiques mais aussi aides juridiques, sociales, etc.
- ⇒ Une prise en charge plus spécialisée et centrée sur la prise en compte du problème majeur mis à jour, notamment auprès dans des structures de soin ou d'accompagnement pour :
  - La toxicomanie,
  - La dépendance à l'alcool,
  - Les troubles de la conduite alimentaire,
  - Les dépressions,
  - Les conduites suicidaires,
  - Les traumatismes et les problèmes liés à la violence donnée ou subie,
  - Les troubles psychiatriques,

Mais il y a aussi et parallèlement un besoin d'aide sur les problèmes juridiques, problèmes d'accès au logement, de couples ou de familles, etc...



Il importe d'orienter ce public vers les structures appropriées car celles-ci ont acquis et développé des compétences et des outils adaptés et spécialisés. Ainsi, par exemple, si une personne est victime ou a été victime de violence, il est important de l'adresser à des équipes compétentes car un accompagnement adapté et spécifique pourra être proposé. Les problèmes de violence ou de traumatisme supposent une prise en charge spécifique.

La démarche d'accompagnement suppose une approche plurielle. Elle s'appuie sur un nécessaire travail en partenariat et en réseau. Elle suppose le développement de compétences tant relationnelles que techniques, ce qui demande parfois une formation spécifique à cette fonction. Elle sera souvent facilitée par l'inscription de ce travail dans un travail et un questionnement d'équipe.

Elle demande aussi que les professionnels soient accompagnés et que, eux aussi, puissent parler en confiance de leurs difficultés et des souffrances qui peuvent émerger dans l'accompagnement de jeunes en souffrance.

A un niveau plus global, il importe de continuer une réflexion inter- professionnels et inter- structures sur la prise en charge de la souffrance et favoriser la mise en place d'un accompagnement adapté et concerté, dans la recherche d'une complémentarité de moyens au service du public.

Ainsi, il convient de questionner nos pratiques, de les confronter à celles des autres pour échanger, pour apprendre à travailler ensemble dans le respect des compétences de chacun et de son champ spécifique d'intervention. L'intention est d'apporter la meilleure réponse à la souffrance, ce dans le respect du jeune et de son potentiel extraordinaire de vie. (Sans oublier que sa vie serait sans doute plus facile s'il avait un emploi). Un engagement commun dans des règles minimales en terme d'éthique ou de déontologie est aussi indispensable.

Veillons aussi à ne pas l'enfermer dans des étiquettes et des regards trop figés ou trop définitifs, des mesures et des prises en charge trop longues et trop répétitives. Permettons-lui la chance de vivre et d'expérimenter sa vie. Aidons-le à prendre en compte sa souffrance et à la dépasser, à soigner ses blessures, en le guidant au mieux vers les réponses appropriées. Rappelons-nous aussi, souvent, que ce jeune nous parle tout simplement de la vie, de sa difficulté et qu'il n'est pas si différent de nous.

Elisabeth Perry  
Psychologue et psychothérapeute.

#### Documents de référence :

« La fonction soutien- accompagnement : le rôle de l'adulte référent »  
DR-PJJ 1998

« Souffrances et exclusion : vers une prise en charge partagée ? »  
FNARS 1999